HISTORIQUE 2022

14.12.2021 : La consultation de la loi sur les Transports LTP est terminée. Le Conseil d'Etat décide de retirer le chapitre 3 relatif à la stratégie aéronautique cantonale. Une loi ad hoc sera préparée sous l'égide du Département de l'Economie et de la Formation.

14.01.2022 : L'entreprise HéliAlpes SA accueille la REGA sur son emplacement actuel ; elle met à disposition pour le logement et les sanitaires quatre containers validés par l'OFAC.

02.02.2022 : Présentation du nouvel avion F35 dans les locaux de la base aérienne de Payerne, ses nuisances et son mode d'utilisation afin de ne pas modifier les cadastres du bruit des différents aéroports.

21.02.2022 : Communiqué de presse de l'Aras sur sa position vis-à-vis du nouvel avion F35 qu'elle déclare incompatible avec la région.

15.03.2022 : Dépôt d'une interpellation de M. Emmanuel Amoos concernant les avions F-35 et les conséquences sur les différentes bases aériennes suisses et la base de dégagement de SION.

17.03.2022 : Dépôt d'une interpellation de M. Jean-Luc Addor concernant la reconsidération du statut de l'aéroport de Sion actuellement utilisé comme base de dégagement pour en faire une base opérationnelle.

17.03.2022 : Dépôt d'une interpellation de M. Christophe Clivaz concernant l'impact F-35 sur les émissions de bruit et son cadastre à l'aéroport de Sion, sur l'utilisation de l'espace aérien valaisan comme terrain d'exercice.

04.04.2022 : Rhône FM relaie l'interpellation de M. Jean-Luc Addor concernant la reconsidération du statut de l'aéroport de Sion actuellement utilisé comme base de dégagement.

07.04.2022 : Rhône FM enquête sur les nuisances sonores nocturnes émis par les hélicoptères. L'Aras s'en inquiète et souhaite le respect des routes de vol.

09.05.2022 : Le Conseil fédéral répond aux interpellations de MM. Clivaz, Amoos et Addor. L'aéroport de Sion restera une base de dégagement après 2031 et les nuisances sonores ne seront pas plus importantes avec le nouvel avion.

09.05.2022 : Le Conseiller d'Etat Christophe Darbellay veut agrandir l'Aéroport de Sion pour accueillir 150'000 passagers d'ici 10 à 15 ans.

08.07.2022 : Selon le Nouvelliste, l'attractivité de l'aéroport de Sion et ses retombées économiques ne sont pas aussi élevées que avancées par le Canton.

29.10.2022 : Séance constructive avec les compagnies d'hélicoptères basées y compris la REGA durant laquelle sont rappelées les altitudes et les routes de vols, le respect des horaires de l'aéroport et des endroits habités (quartiers, campings et villages) à ne plus survoler.

31.12.2022 : La cantonalisation de l'aéroport est toujours à l'étude. Affaire à suivre.